



Réf. Farde e-Assemblées : 2330647

N° OJ : 2

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2020

Objet : Asbl Institut Européen du Dialogue et de la Cohabitation Pacifique, en abrégé I.E.D.C.P.- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2020;

Considérant que l'asbl Institut Européen du Dialogue et de la Cohabitation Pacifique, en abrégé I.E.D.C.P. demande un subside de 5.000,00 EUR pour l'organisation du Salam Festival;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 5.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Institut Européen du Dialogue et de la Cohabitation Pacifique, en abrégé I.E.D.C.P..

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2020.

Annexes :